



SCANNEZ

ICI

Jريدة وطنية يومية متخصصة في الإعلانات في جميع أنحاء المغرب
Journal National Quotidien Spécialisé dans les Annonces sur tout le Maroc

مرخص لها تحت رقم 03/2020، مطابقة لمقتضيات قانون الصحافة والنشر رقم 15، تابعة لمقاوله MOSSAYER MEDIA الصحفية
IF: 34460709 - RC:81480 - N°CNSS: 1599689 - PT: 48153730

www.Nachra.ma
www.marocannonceslegales.com
nachraannonceslegales@gmail.com

Economie - Culture - Régions - Finances - Banques - Société - Politique - International - Entreprises - Experts

Souveraineté technologique : l'heure des startups industrielles marocaines

Longtemps associées aux applications mobiles et aux plateformes digitales, les startups marocaines changent de visage. À l'heure où la souveraineté s'impose comme un impératif économique, industriel et stratégique, une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'entrepreneurs investit le terrain du hardware, de l'IoT et de l'edge computing. Concevoir, fabriquer, intégrer localement : la promesse est ambitieuse.



SIAM 2026 : Le ministère de l'Agriculture lance un appel aux porteurs de solutions AgriTech matures

En partenariat avec la Comader, le Pôle digital du ministère de l'Agriculture lance « Featured AgriTech Solution », un appel à manifestation d'intérêt international pour mettre en lumière les solutions AgriTech les plus matures. Startups, entrepreneurs et développeurs sont invités à démontrer, au SIAM 2026, la valeur de leurs innovations devant professionnels, investisseurs et décideurs. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 9 mars 2026.



Réformes et soutiens de la presse : les annonces de Mehdi Bensaïd

Le ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Mohammed Mehdi Bensaïd, a présenté jeudi au siège de son département les grandes orientations de la réforme encadrant l'autorégulation du secteur de la presse. Adopté le jour même, le projet de loi 26.25 réorganisant le Conseil national de la presse s'accompagne de mesures sur les droits d'auteur et d'un soutien public porté à 240 millions de dirhams.



Les «Nuits du Ramadan» de l'Institut français célèbrent leur 20^e édition à travers le Maroc

Les «Nuits du Ramadan» fêtent jusqu'au 13 mars prochain leur 20^e édition à travers 12 villes du Royaume, sur le thème «Échos du monde». Musique, danse, cinéma et créations contemporaines se mêlent pour offrir un voyage culturel unique à travers le Maroc.



La BERD accorde 2,1 millions d'euros au port Nador West Med

La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et Nador West Med (NWM) – Bétoya Industrial & Logistic Zone (BILZ) ont signé, vendredi à Rabat, un accord de subvention de 2,1 millions d'euros (M€) afin de soutenir le développement du complexe Nador West Med en tant que zone économique attractive, dynamique et durable au Maroc.



Électricité : l'ANRE fixe le tarif de rachat de l'excédent renouvelable entre 18 et 21 centimes/kWh

Une nouvelle étape est franchie dans la structuration du marché électrique national. Le Conseil de l'ANRE a fixé, mardi, le tarif de l'excédent d'énergie électrique issu des installations renouvelables et d'auto-production pour la période du 1er mars 2026 au 28 février 2027. En établissant un prix différencié selon les plages horaires — 21 centimes/kWh en pointe et 18 centimes/kWh hors pointe — l'Autorité entend accompagner le développement progressif d'un modèle énergétique plus durable et mieux régulé.



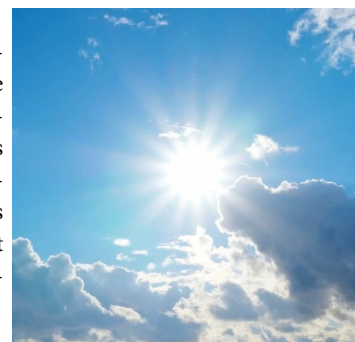
Marchica lance de nouveaux projets urbains à Nador pour 2026-2027

L'Agence Marchica a engagé une nouvelle série d'appels d'offres portant sur des travaux d'aménagement et de mise à niveau urbaine. Ces projets concernent notamment le centre historique de Nador et plusieurs axes structurants de la province.



Le Maroc menacé par une hausse inédite des températures dans les prochaines années (Rapport)

Un rapport international, publié récemment, met en garde contre une augmentation marquée des températures au Maroc dans les prochaines années, dépassant les tendances historiques et accentuant les vulnérabilités environnementales, économiques et sociales du pays. Les zones côtières figurent parmi les plus exposées.



ELITE DRIVE CARS RENTAL

Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 DHS.

Siège social : N° 49
- HAY AL MOUSTAQBAL - AIT MELLOUL
RC : 35059

Au terme d'un acte sous seing privé, en date à Agadir, le 11/02/2026, il a été établi les statuts d'une société responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

Raison social : ELITE DRIVE CARS RENTAL S.A.R.L

Objet social : LOCATION DE VEHICULE SANS CHAUFFEUR

Siège social : N° 49
- HAY AL MOUSTAQBAL - AIT MELLOUL.

Capital social :
500 000,00 composé de 5000 parts sociales de 100,00 Dhs chacune.

Gérance : La société est gérée par M. MOHAMED MANSSOUR, pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1^{er} instance D'INZEGANE le 20/02/2026, sous le numéro 347.

OUKOU CASH - SARL AU -

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/02/2026, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les Suivantes :

Dénomination : OUKOU CASH

Forme Juridique : SARL AU

Objet : COMMISSIONNAIRE EN TRANSFERT

D'ARGENT ET ENCAISSEMENT DES FACTURES.

Siège Social : DOUAR OUKOU CHOUHIYA BERKANE.

DUREE : 99 ans.

Capital Social :

Fixée à 100 000.00DHS (Cent

Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :

□ 1000 Parts attribuées àMr BELAID LOUKILI.

La GERANCE :

Mr BELAID LOUKILI gérant de la société.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Première Instance Berkane, le 18/02/2026 Sous le N° 82, RC N° 10957.

KLYNE INTERNATIONAL SARL

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, en date du 06/02/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

□ Dénomination : KLYNE INTERNATIONAL SARL.

□ Objet : - Activités de commerce et négoce : l'achat, la vente, le négoce, la distribution, la commercialisation ainsi que l'importation et l'exportation de tous

types de marchandises, biens, produits et équipements, y compris produits alimentaires, matériaux et biens de consommation - Activités logistiques et de commission : les opérations de commissionnaire, de transport, de logistique, de consignment et d'intermédiation commerciale - Services digitaux et e-commerce : la création, le développement, l'exploitation et la commercialisation de solutions informatiques, services digitaux, plateformes de vente en ligne (e-commerce), la vente de marchandises par voie électronique, ainsi que la production de médias et de contenus numériques.

□ Siège social : C/O AVENUE ATTABARANI S/N HAY EL WAHDA 02 LAAYOUNE.

□ Capital social : 100 000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune attribuées aux associés comme suit :
- Mr ACHRAF

LAKHAL à concurrence de 334 Parts sociales.

- Mr ABDERRAHIM MOUMOUN à concurrence de 333 Parts sociales.

- Mr AYOUB MOUMOUN à concurrence de 333 Parts sociales.

□ Gérance : a été désigné comme co-gérants Mr ACHRAF LAKHAL

C.I.N N° JB483626, Mr ABDERRAHIM MOUMOUN C.I.N N° JB471451 et

Mr AYOUB MOUMOUN C.I.N N° JB495491 pour une durée illimitée.

□ Signature sociale : la société sera valablement engagée par la signature de Mr ACHRAF LAKHAL OU Mr ABDERRAHIM MOUMOUN OU AYOUB MOUMOUN.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de la ville de LAAYOUNE en date du 17/02/2026 sous le numéro : 14484.

La société a été immatriculée au registre de commerce sous le N° : 56921.

STE « STE MANABIT DU SUD » SARL AU

AU CAPITAL DE

100.000,00 DHS

ICE

003888694000002 -

RC 67225

Création

1) Au terme d'un acte

sous seing privé du

13 Janvier 2026 à

agadir, il a été formé

une société à

responsabilité limitée

dont les caractéris-

tiques sont les sui-

vantes :

□ Dénomination :

«STE MANABIT DU

SUD SARL.au

□ Objet : la société a

pour objet«1) l'AGRI-

CULTEUR ».

□ Siège social: « :

C/O N° 98 RUE DE

FES Q.I 80000 AGA-

DIR »

□ Durée : 99 ans à

compter du jour de la

constitution définitive.

□ Capital : 100.000,00

Dirhams divisé en

1.000 parts sociales

de 100,00 dirhams

chacune.

□ Année sociale :

du 1 er janvier au 31

décembre.

□ Gérance : Mr.

LAFRAM MOHAMED

est désigné comme

des gérant-Associé

de la société pour une

durée illimitée.

2) Le dépôt légal a

été effectué au greffe

du tribunal de com-

merce d agadir le

28/01/2026. sous le

numéro 159203 Et

inscrit au registre de

commerce le même

jour sous le n° 67225

SOCIETE ABM SMAILI IMMO - SARL -

CONSTITUTION

Aux termes d'un

acte SSP en date

du 11/02/2026, il a

été établi les Statuts

d'une Société SARL

dont les

caractéristiques sont

les Suivantes :

Dénomination : ABM

smaili immo

Forme Juridique :

SARL

Objet :

- PROMOTEUR IM-

MOBILIER.

- ACHAT ET VENTE

DES LOTS TER-

RAINS.

Siège Social APP 07

2EM ETG IMM 110

ANG BD SOULTAN

MLY MOHAMMED ET

RUE IMAM EL GHA-

ZALI HAY HASSANI

BERKANE.

DUREE : 99 ans.

Capital Social :

Fixée à 100.000,00

DHS (CENT MILLE

Dirhams) divisé en

1000 Parts Sociales

de 100 Dhs chacune :

□ 500 Parts attri-

buées à

Mr. NOUREDDINE

NOUGAOUI

□ 500 Parts attri-

buées àMr.

MOHAMMED SMAILI

La GERANCE :

Mr NOUREDDINE

NOUGAOUI gé-

rant de la société.

Le dépôt légal a été

effectué au tribunal

de Première Ins-

tance Berkane,

le18/02/2026 Sous le

N° 84, RC N°

10961 .

STE ELITE LINE TRANS SARL A/U

CONSTITUTION DE

SOCIETE

Aux termes d'un acte

s.s.p en date du :

08/01/2026 il a été

établi les statuts

d'une SARL A.U dont

les caractéristiques

sont :

Dénomination : «

ELITE LINE TRANS

» SARL A/U

Objet : TRANSPORT

PERSONNEL POUR

LE COMPTE D'AU-

TRUI.

Siege social : N 5176

HAY MOHAMMADI

85001 AGADIR

Durée : 99 années

Capital : le capital

social est fixé a la

somme de cent mille

DH (100 000.00 DH).il

est divisé en MILLE

(1000) parts sociales

de cent dirhams

(100.00 DH) chacune.

M. YASSINE OUTA-

KOURT, Titulaire de

CIN N° P216478. A

concurrence de 1000

parts.

Gérance : M. YAS-

SINE OUTAKOURT

est désigné Gérant

unique de la société

pour une durée illimi-

tée.

DEPOT : le dépôt

légal a été déposé au

Tribunal de commerce

Agadir le 20/02/2026

sous le N°0159828 N°

RC : 67599

STÉ – «TAMRAGHT SURF CAMP»- SARL/AU

RC : 67607-Agadir
CONSTITUTION DE SOCIETE
Aux termes d'un acte s.s.p en date du : 10/02/2026 il a été établi les statuts d'une SARL/AU dont les caractéristiques sont :
Dénomination : «TAMRAGHT SURF CAMP» S.A.R.L. Objet : GESTION D'EXPLOITATION HOTELIERE AVEC HEBERGEMENT RESTAURATION ET SERVICES ANNEXES.
Siege social: HAY SKOUTI TAMRAGHT AOURIR AGADIR.
Durée: 99 années
Capital: cent mille DIRHAMS (100 000.00 DH).
Gérant : Gérant associé M. RACHID BEN MOHAMED, titulaire de la CIN N° JB206165.
Signature sociale : M.

RACHID BEN MOHAMMED, titulaire de la CIN N° JB206165.
Vis-à-vis des tiers, les gérants dispose des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes rentrant dans l'objet de la société
DEPOT : le dépôt légal à été déposé au Tribunal de commerce d'Agadir le 20/10/2026 sous le N°0159868

TABAMIRAJOU

CONSTITUTION : Société à Responsabilité Limitée a associé unique .Par acte sous seing privé en date du 17/04/2025, il a été constitué une TABAMIRAJOU
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée a associé unique.
Registre du Commerce : 163915
Objet social sommaire : ALIMENTATION GENERALE (TENANT UN MAGASIN D')

Durée de la société :

99 ans
Adresse du siège social : MAGASIN NR BIS 1 IMM 5 GH2 PROGRAMME JNANE ALI MARRAKECH.
Montant du capital social : 100 000 DH
Nombre de parts sociales : 1 000 Valeur nominale : 100 DH
Montant des apports en numéraire : 100 000 DH
ASSOCIE : Mme ZAINAB ARKHAOUI----1000 PARTS
GERANTE : Mme ZAINAB ARKHAOUI, né le 21/10/1985 titulaire de la carte nationale N° JE238428, de nationalité marocaine demeurant à TRANCHE 02 RIAD EL BATHAA LETTRE B NR 191 TAMANSOURTE MARRAKECH.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech.

LA SOCIETE « SWYNHKY TRANSPORT»

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/02/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée.
DENOMINATION: SWYNHKY TRANSPORT
1. OBJET : – TRANSPORT DE MARCHANDISES NATIONALES ET INTERNATIONALES POUR LE COMPTE D'AUTRUI
DUREE SOCIALE : 99ans
SIEGE SOCIAL : C/O STE A&A KHADAMAT N 1525 N 05 CITE ASSALAM AGADIR (M).
CAPITAL : le capital est fixé à 100.000,00 dhs
GERANCE : est confiée à ESSMAITI EL HOUSSINE
Inscrite au registre de commerce analytique du tribunal

de du commerce d'Agadir N 0159670 le 20/02/2026 immatriculation N°67589

STE SAKANYOU SARL AU

LIQUIDATION

Aux terme d'un acte sous signé privé en date de 11/02/2026 , l'associé unique de la société SAKANYOU SARL AU à décidé :
1. la cloture de liquidation
2. donnée quitus au liquidateur Mr. EL KRAIM SAID, pour sa gestion et le décharge de son mandat
3. prononcer la cloture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée
le dépôt légal à été effectué au tribunal de 1 er instance d'inezgane le 18/02/2026 sous le numéro 319

FILALI CHAKOUR
MOHAMMED
COMPTABLE AGRÉÉ
BP 2387 VN -FES-

« MOUNJID ALU- MINIUM »

CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPON-
SABILITE LIMITEE

Aux termes d'un acte
SSP établi à Fès en
date du 09 février
2026, il a été consti-
tué une

Société à Responsa-
bilité Limitée dont les
caractéristiques sont
les suivantes :

DENOMINATION
SOCIALE : MOUNJID
ALUMINIUM SARL
OBJET SOCIAL : La
société a pour objet
tant au Maroc qu'à
l'étranger :

- Marchand de mé-
taux précieux en gros.
- Métallurgie de l'alu-
minium.
- Marchand ou inter-
médiaire effectuant
importation et expor-
tation.

DUREE : 99 ans à
compter du jour de
son immatriculation au
registre du commerce.
SIEGE SOCIAL : Fès
– Résidence Camilia

N2 Avenue Layoune
Sidi Brahim.
CAPITAL SOCIAL
: Cent mille (100
000,00 DH) Dirhams,
divisé en mille (1 000)
parts
sociales de cent
(100,00 DH) Dirhams
chacune attribuées
comme suit :

- Monsieur AB-
DELMAJID ECHA-
FAI.....500 Parts
sociales

- Monsieur ABDEL-
MOUNEIME M'RA-
BET.....500 Parts
sociales

APPORTS : Apports
en numéraire d'un
montant total de 100
000,00 DH, effectués
par Monsieur ABDEL-
MAJID ECHAFAI et
Monsieur ABDEL-
MOUNEIME M'RA-
BET.

GERANCE : Sont
désignés gérants pour
une durée indétermi-
née :

Monsieur ABDEL-
MAJID ECHAFAI, de
nationalité Marocaine,
né le 15/11/1991 à
FES,
demeurant à FES,
OULED HAMMOU
OULED TAYEB.

Monsieur ABDEL-

MOUNEIME M'RA-
BET, de nationalité
Marocaine, né le
07/02/1995
à BNI MHAMMED
SIJILMASSA ERRA-
CHIDIA, demeurant à
FES, DOUAR OULED
BOUABID SAKIA
OULED TAYEB.

DÉPÔT LÉGAL :

Le dépôt légal a été
effectué au Greffe
du Tribunal de com-
merce de Fès, le 18
février 2026 sous le
n° 22253.

La société a été
immatriculée au Re-
gistre de commerce
de Fès sous le n°
88925 le même
jour.

SOCIETE « LES JARDINS DE FOUNTY » S.A.

Au capital social de : 6
000 000,00 Dirhams

Siège social : App 02 N
57 Av Abdellah Gue-
noun Cite Salam Agadir
RC : 9119 IF : 6903395
ICE : 000075025000073

PROJET DE RÉDUC- TION DU CAPITAL SOCIAL

NON MOTIVEE PAR DES PERTES PRÉAMBULE

Au 30 mai 2025, la
société détient 6.000

actions de son
propre capital social.
Le Conseil d'admi-
nistration envisage
de procéder à une
réduction du capital
social non
motivée par des
pertes, tendant à
l'annulation des ac-
tions autodétenues.
Il est précisé que
les capitaux propres
demeurent, après
réduction, supé-
rieurs au montant du
capital social, ce qui
confirme que l'opéra-
tion n'est pas moti-
vée par des pertes.
Article 1 – Objet de
la réduction Il est
proposé de réduire
le capital social d'un
montant total de SIX
CENT MILLE
(600.000,00) DI-
RHAMS, par annu-
lation de SIX MILLE
(6.000) actions
autodétenues par
la société.
Article 2 – Modalités
de réalisation
La réduction sera ré-
alisée par diminution
du nombre d'actions
composant le capital
social, sans modifi-
cation de la valeur
nominale des actions
restantes.

Article 3 – Consé-

quences
L'opération envisagée
:

- N'est pas motivée
par des pertes ;
- N'aura d'effet que
sur les actions auto-
détenues ;
- Ne porte pas

atteinte aux droits
des actionnaires et
respecte le principe
d'égalité entre eux.

Article 4 – Adop-
tion du projet par le
conseil d'adminis-
tration Le présent
projet sera soumis au
Conseil d'administra-
tion qui se réunira le
23/06/2025

pour adoption.

Article 5 – Rapport
du Commissaire aux
comptes

Le présent projet sera
soumis au Commis-
saire aux comptes de
la société en vue de
l'établissement du
rapport prévu par la
loi, lequel sera pré-
senté à l'Assemblée
Générale Extraor-
dinaire appelée à
statuer définitivement
sur l'opération.

Le dépôt légal a été
effectué au greffe
du tribunal de com-
merce d'Agadir le
19/02/2026 sous le
numéro 159653.

STE TAMMURT IMMOBILIER SARL.

CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé daté du 12/02/2026 il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

1- Dénomination : STE TAMMURT IMMOBILIER sarl.

2- Objet : LOTISSEMENT ET PROMOTION IMMOBILIER / TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS

3- Siège social : C O DOUAR BOUALLAGA ESSAFA BIOUGRA – OUADESSAFA

4- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales réparties comme suit :

- TAOUFIQ YOUNESS, CIN N° JB410391 : 500 parts sociales.
- HACHOUM RACHID, CIN N° JB377846 : 500 parts sociales.

5- Gérance : la société

ta sera gérée par Mr. TAOUFIQ YOUNESS

6- Durée : 99 ans à compter à partir de son immatriculation au registre de commerce.

7- Année sociale : du 01/01 au 31/12 de chaque année

Le dépôt légal a été effectué au tribunal 1ere instance de BIOUGRA sous le N° 645 le 19/02/2026, registre commercial N° 1153

STE CABINET SHAMS COMPTA

TRAVAUX DE COMPTABILITE

PROJET VILLE 25 MARS N°280X 2EME ETAGE

N°2 TEL 05 29 56 42 72

<< STE ATRADEF SOLUTION >>

CONSTITUTION D'UNE SARL

Société à Responsabilité limitée

AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : VILLE 25 MARS-BLOC Y NR°393 LAAYOUNE

RC : 56849

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 09/01/2026 et enregistré le 14/01/2026 il a été formé et établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes

Dénomination : « Ste ATRADEF SOLUTION »

Objet : La société a pour objet : CONSTRUCTIONS / TRAVAUX DIVERS

Siege Social : VILLE 25 MARSBLOC Y NR°393 LAAYOUNE

Durée : 99 ans à partir de la date de sa création.

Capital : Le capital Social est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100 000.00) Composé de Mille part Social de CENT Dirhams chacune, numérotées de 001 à 1 000, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports en numéraire respectifs à savoir :

M. LAHOUCINE KHOUJANI 51 000,00

DHS

M. LIMAM KHOUJANI 49 000 ,00 DHS

TOTAL 100 000.00 DHS

La gérance : la Ste est gère par LAHOUCINE KHOUJANI

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance LAAYOUNE N° 14400 date 09/02/2026

Immatriculée au registre de commerce sous le n° 56849

* MME DALI LATIFA COMPTABLE AGRÉE

0536618367

SOCIÉTÉ GRANDE COFFE BERKANE 49 SARL

Au Capital de : 100000.00 DHS

Siège Social : Magasin 02 Bd Mohammed V Hay El Houada Immeuble

Amir 1 Sidi Slimane Echcharraa

Titre Fancier N° : 78799/40

Berkane

Clôture Définitive De La Liquidation

Aux Termes D'un Acte Sous Seing Prive Du : 05/12/2025,

Les Associes De La Société Grande Coffe Berkane 49 SARL A Pris La Décision Suivante :

La Clôture Définitive Du Liquidateur De La Société Grande Coffe Société A Responsabilité Limitée A Associé Unique Au Capital De : 100000.00 Dhs.

Le Dépôt Légal : A Eté Effectue Au Greffe Du Tribunal De 1 er Instances De Berkane Sous Le : 10/2026 Du Date : 06/01/2026

STE AMCHIAKH AUTO SARL AU

AVIS DE MODIFICATION RC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL DE :
100. 000.00 DHS
SIEGE SOCIAL : LOT
684 QUA AZIB HAJ
KADDOUR RDC A
TANGER.

R.C : 156237

-Aux termes d'un
PV AGE en date du
02/02/2026 a été statué les modifications
suivantes :

Mme FATIMA AM-
CHIAKH, cinq-cents
(500) parts sociales.
Mme. BOUDIOUAN
FAOUZIA, cinq-cents
(500) parts sociales.

Cède la totalité de
ses parts Mille (1000)
parts sociales d'une
valeur de cent (100)
DH à

Mr IBRAHIM
AREKTOUT

Le capital social est
fixé à 100 000,00
DHS divisé en 1000
parts sociales de
100 dhs chacune une
totalement libéré à :

Mr. IBRAHIM
AREKTOUT 1000
PARTS 100 000.00
DHS
TOTAL 1000 PARTS
100 000 00 Dirhams
-L'assemblée des
associés approuvé et
accepté la démission
de Mme FATIMA
AMCHIAKH, Maro-
caine, titulaire de la
C.I.N. N° R132335 et
Mme. BOUDIOUAN
FAOUZIA Marocaine,
titulaire de la C.I.N. N°
L504039.

- Mme FATIMA AM-
CHIAKH et Mme.
BOUDIOUAN FAOU-
ZIA acceptant sa
démission définitive
des gérants de ladite
société.

La société est admi-
nistrée par un seul
gérant :

Mr. IBRAHIM
AREKTOUT, titulaire
de CIN N° LC347008
est nommé comme un
gérant de la
société pour une du-
rée illimitée.

Conformément à
l'article 1 des
statuts, L'assemblée
général décide de
Changer la forme
juridique de la société
de SARL à SARL AU.

Le dépôt légal a été
effectué au Registre
de commerce de
Tanger le 19/02/2026
sous le N°2600 du re-
gistre chronologique.

MJM INVEST SARL

Aux termes d'un acte
sous seing privé
établi à Rabat en
date du 10/12/2025,
il a été constitué une
SARL dont les caractéristiques sont les
suivantes : Dénomi-
nation : MJM INVEST
Forme juridique :
SARL Objet : Activités
des sociétés holding
Capital social : 20 000
DHS Siège social :
IMM 43 APPT 26 RUE
AGUELMANE SIDI
AALI AGDAL, RABAT
Durée : 99 années,
à compter du jour de
l'immatriculation de la
société au registre de
commerce Gérants
: M. Joseph MAMY
et Mme Maüd Isis
ELANGUI KANTON
La société est imma-
triculée le 13/02/2026
au registre de com-
merce de Rabat sous
le numéro : 195661

AFRICULTURE

Société Anonyme
au capital de
300.450.000 Dirhams

Siège social : Ca-
sablanca – 29 Rue
de Lille 2 ème étage
Appt 4 Roches
Noires

Registre de Com-
merce de Casablan-
ca numéro 469.327
DISSOLUTION DE
LA SOCIETE

Suite à la fusion-ab-
sorption de AFRI-
CULTURE par
ZALAR FARMS

I. Aux termes du
procès-verbal de
l'assemblée générale
extraordinaire du 10
décembre 2025, il
a été décidé ce qui
suit :

- Constatation et ap-
probation de la fusion
sur le plan juridique
à compter de la date
de ladite assemblée
générale ordinaire
et effet comptable

et fiscal rétroactif à
compter du 1 er
janvier 2025, confor-
mément aux stipu-
lations du traité de
fusion et de l'article
162-II du code géné-
ral des impôts ;
- Constatation de la
dissolution anticipée
sans liquidation de
AFRICULTURE ;
- Constatation de la
transmission univer-
selle du patrimoine
de AFRICULTURE
au profit de ZALAR
FARMS en contre-
partie de l'émission
d'actions nouvelles de
ZALAR FARMS au
profit des action-
naires de AFRICUL-
TURE selon la parité
d'échange détermi-
née dans le traité de
fusion.
II. Le dépôt légal a été
effectué auprès du
greffe du tribunal de
commerce de Casa-
blanca en date du 30
décembre 2025 sous
le numéro 1005439.

ASSUR FREE-ZONE

Société À Responsabilité Limitée

Au Capital de

100.000,00 Dirhams

SIEGE SOCIAL : N°2

- 1er Étage Immeuble

Nice Center, 7 Rue

CH H ABDELAZIZ

DOUAIR L DORELLA

LT 36 TANGER

RC Tanger N°:

151557

Aux termes des décisions de l'associé

unique en date du

19/01/2026, il a été

décidé ce qui suit :

1. Constatation de

cession de Cinq cents

(500) parts sociales

parts sociales de Mr.

ABDERRAHMAN EL

OMARI qu'il détenait

dans le capital de la

société au profit de

Monsieur Youssef AIT

OULBA.

2. Constatation de la

transformation de la

société de Société à

Responsabilité Limi-

tée (SARL) en Société

à Responsabilité Limi-

tée à Associé Unique

(SARL.AU).

3. Révocation de

Monsieur ABDER-

RAHMAN EL OMARI

de ses fonctions de

gérant.

4. Refonte des statuts.

Le dépôt légal a été

effectué auprès du Tri-

bunal de Commerce

de Tanger sous le nu-

méro 303431 en date

du 12/02/2026.

« AS LIVING »

Au terme d'un acte

sous seing privé, il a

été établi les statuts

d'une SARL présen-

tant les caractéris-

tiques suivantes :

Dénomination : « AS

LIVING »

Object social : La So-

ciété a pour objet :

L'externalisation de

services exclusive-

ment pour le compte

de sociétés étran-

gères.

Siege social : 46 Bd

Zerktoni-Appt 6-2°

Etage, 20140-CASA-

BLANCA.

Capital : Le capital

social s'élève à cent

mille (100.000) di-

rhams. Il est divisé

en mille (1000) parts

sociales de cent

(100) dirhams cha-

cune, souscrites et

libérées en totalité, et

attribuées à l'associé

unique.

Gérance : La société

est gérée et adminis-

trée par M. SLAOUI

Yacine.

Durée : 99 ans.

Le dépôt légal a été

effectué au Greffe

du Tribunal de Com-

merce de Casablanca

sous le numéro du

registre de commerce

: 716357

**ROZZO MAROC
SARL AU**

SOCIETE A RES-

PONSABILITE

LIMITEE AU CAPI-

TAL DE 150 000,00

dirhams

SIEGE SOCIAL : 46

Bd Zerktoni Appt 6

2ème étage 20140

Casablanca

IF : 48564960

RC : 493627

Au terme de l'as-

semble générale

extraordinaire de la

société ROZZO MA-

ROC, il a été décidé

ce qui suit :

Démission du gérant

M. ZIMMERMANN

QUENTIN, Louis,

Emile.

Nomination des

nouveaux cogérants

Stéphane Emile

Georges FRAN-

CO et de Jonathan

Guenec.

Changement de la

dénomination sociale

à : « Rozzos ».

Augmentation du

capital par apport en

compte courant : Le

nouveau capital 400

000.00 dhs

Modification corréla-

tive des statuts : les

articles 2,5,6 et 13

des statuts.

Le dépôt légal a été

effectué au greffe

du tribunal de com-

merce de Casablan-

ca le 13/02/2026

sous le numéro :

1012347.

**SOCIÉTÉ
SOBAPAR**

Aux termes d'un acte

sous-seing privé daté

du 26/01/2026, l'as-

semblée générale de

la société SOBAPAR

(société anonyme

au capital social de

500.000,00 dirhams,

sise au Parc Industriel

de Bouskoura Lotis-

sement 60-Casablan-

ca et immatriculée au

registre de commerce

de Casablanca sous

le numéro 54657) a

décidé ce qui suit :

-Nommer Monsieur

Mehdi BADAOUI en

tant que président

directeur général ;

-Révoquer Monsieur

Mustapha BADAOUI

de ses fonctions de

président du conseil

d'administration et de

directeur général ;

Le PV de l'assemblée

générale y afférent a

été déposé au tribu-

nal de commerce de

Casablanca en date

du 29/01/2026 sous le

numéro 4584.